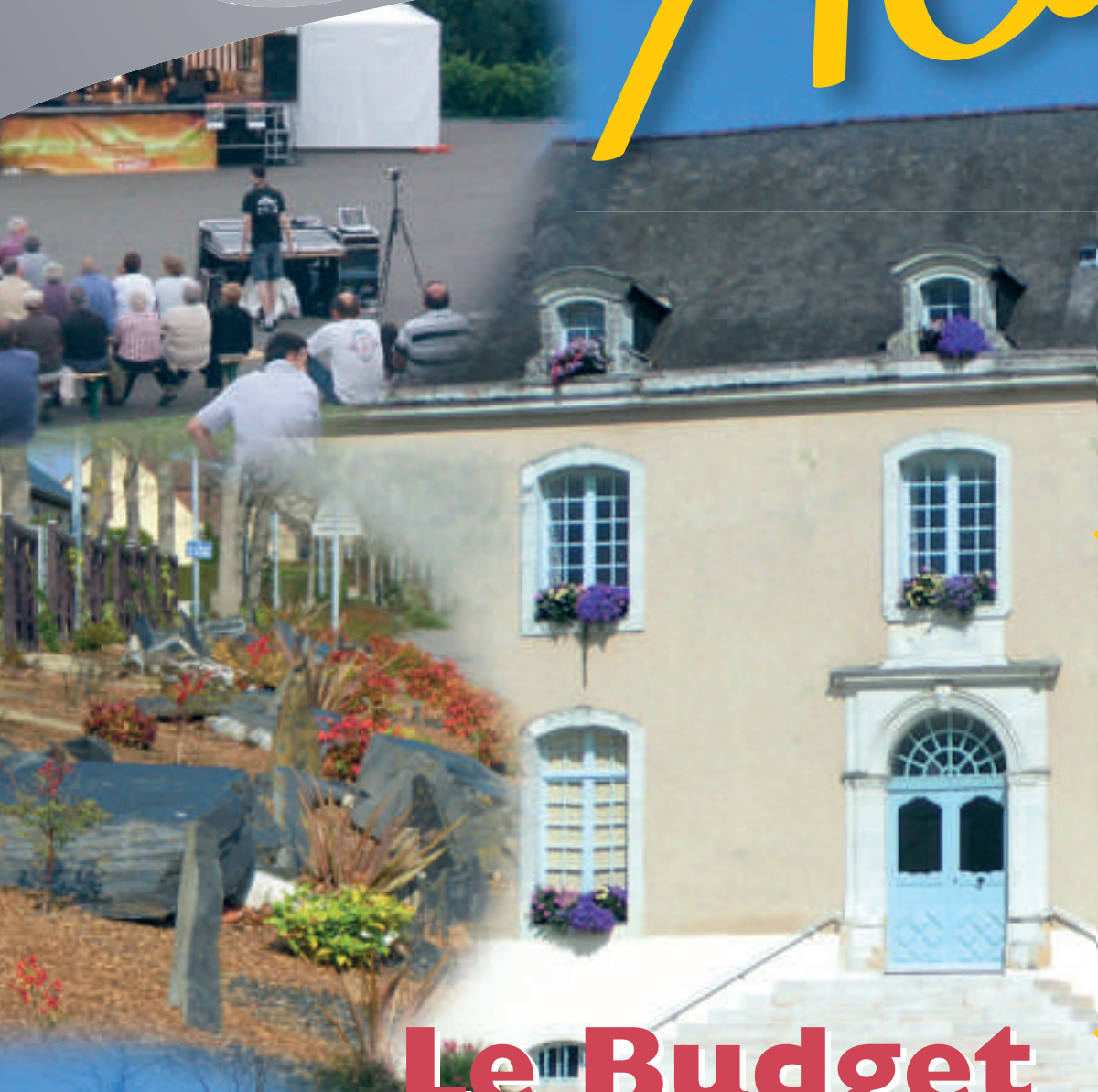


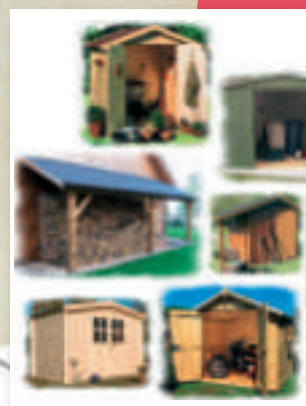
# AZÉ

Printemps 2011

# Actualité



**P3** Azé en fête !



**P4** Abri de jardin : réglementation

## Le Budget 2011



**P5** Les stationnements gênants

## Le Budget 2011

**Cette année encore, pas d'augmentation des taux d'imposition qui restent donc inchangés depuis 2006.**

- Taxe d'Habitation 10.33 %
- Taxe Foncier Bâti 19.40 %
- Taxe Foncier Non Bâti 33.65 %

**C'est 1 des 7 objectifs de la Municipalité.**

- 1- Ne pas augmenter les impôts de la commune** qui restent parmi les taux les plus bas de toutes les communes de la Communauté de Communes. (voir doc. A)
- 2- Voter le budget dès le début de l'année.** Se donner ainsi presque une année entière pour réaliser ce qui a été décidé.
- 3- Ne pas augmenter l'endettement.** Poursuivre l'effort mené depuis

plusieurs années de ne pas endetter la commune et pouvoir ainsi dégager des possibilités financières issues du développement de la commune. (voir doc. B)

- 4- Continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement.** Même si une augmentation sensible est constatée par rapport à 2010 due à des nouvelles dépenses (Redevance Enlèvement des Ordures Ménagères à payer par la commune, défibrillateurs, frais de maintenance, et des augmentations prévisibles (Résidence des Ombelles, Eclairage public de nouveaux secteurs, ...). (voir doc. C)
- 5- Faire face au désengagement**

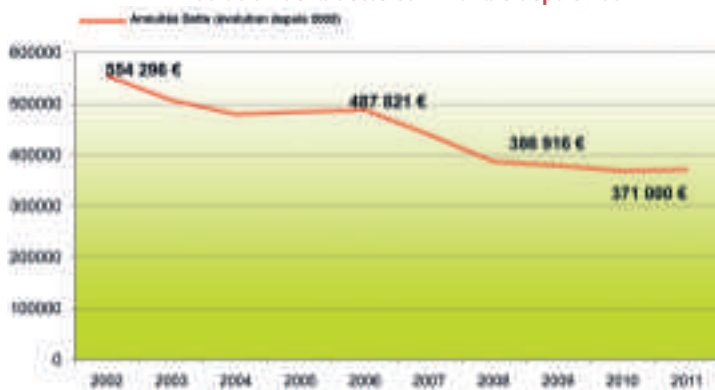
**de l'Etat**, suite à la baisse sensible de ses dotations de fonctionnement, en adaptant au plus juste et au plus supportable le prix des services (cantine, garderie, activités de loisirs, espaces jeunes).

- 6- Engager des dépenses nouvelles d'investissement** à la hauteur des capacités financières de la commune.
- 7- Trouver le juste équilibre entre réalisations nouvelles** (travaux de l'ex-boulangerie, lotissement de la Mitraie II) et **travaux de réfection et d'entretien** (voirie, chauffage groupe scolaire, isolation ...). (voir doc. D)

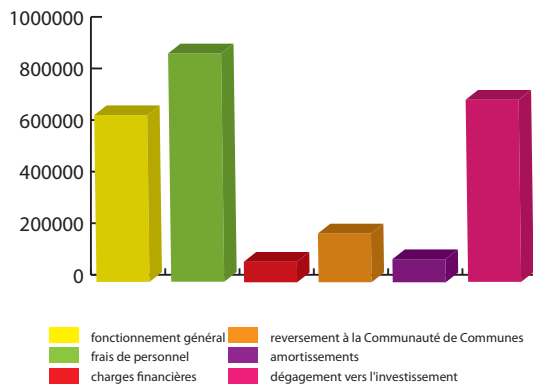
**A - Comparaison des taux d'imposition 2010 des 24 communes de la Communauté de Communes du pays de Château-Gontier**

Taux Taxe Habitation (en %)	Taux Foncier Bâti (en %)
7.22	16.13
10.17	16.14
<b>10.33</b>	<b>16.40</b>
10.46	17.27
10.49	17.62
10.89	17.75
11.06	18.37
11.27	18.89
11.47	<b>19.40</b>
12.40	19.85
12.99	20.28
12.82	20.95
12.99	21.04
13.09	21.04
13.25	21.38
13.82	21.58
14.07	22.23
14.34	22.87
14.39	22.70
15.31	23.11
15.45	23.17
16.43	23.73
17.45	24.16
18.37	25.13

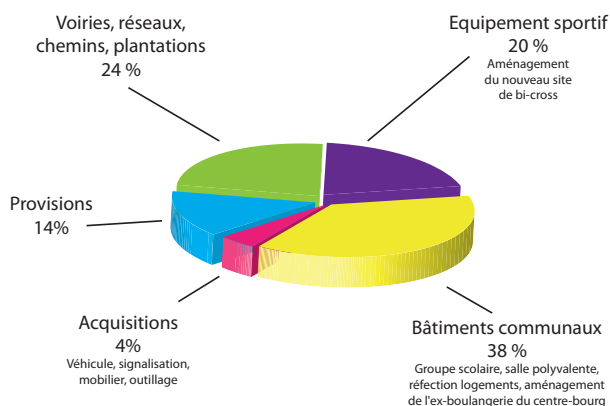
**B - Evolution de la dette communale depuis 2002**



**C - Dépenses de fonctionnement 2011 : 2 747 000€**



**D - Répartition des dépenses nouvelles d'investissement de 1 600 000€ en 2011**



## ● Azé en fête!

En partenariat avec la commission animation du Conseil Municipal, le Comité des Fêtes organise les 18 et 19 juin 2011 la 3<sup>ème</sup> édition de «AZÉ EN FÊTE» au Théâtre de Verdure, route de Châtelain.

### Au programme :

#### SAMEDI 18 JUIN :

■ **début d'après-midi** : randonnée pédestre de 8 km ou 15 km (2 départs)

■ **à 20h30** : spectacle de l'humoriste «Paulo», salle polyvalente des Azélines

Tarif : 15€ par personne (nombre de places limitées)

Les billets seront disponibles à partir du 4 avril 2011 :

- à retirer au bar St-Aventin à Azé

**A retenir** : après le traditionnel feu d'artifice au plan d'eau de la Roche (théâtre de verdure) le 13 juillet, le Comité des fêtes vous invitera à danser jusqu'au bout de la nuit avec l'orchestre «Equinoxe».

### Appel à volontaires

Le Comité des Fêtes, qui a pour but d'organiser des animations sur la

auprès de Jocelyne (02 43 70 36 16)

- ou à réserver par téléphone au :

06 75 87 19 36 (Martine Guillet),

06 87 28 83 81 (Claude Bouvier),

06 45 78 70 60 (Olivier Ledroit)

#### DIMANCHE 19 JUIN :

■ vide-greniers (2€50 le mètre linéaire)

■ balade à poney pour les 5 - 13 ans

■ structure gonflable pour les petits

■ modélisme: bateaux et voitures

■ danses folkloriques avec «Les danseurs du Thiberge»

Possibilité de restauration sur place (sandwichs, galettes, frites...)

commune afin que la population se rencontre, fait appel à toutes personnes désireuses de donner un coup de main, de proposer des idées nouvelles...

Pour rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à contacter :

■ Martine Guillet (06 75 87 19 36)

■ Claude Bouvier (06 87 28 83 81)

■ Olivier Ledroit (06 45 78 70 60)

## ● Les premiers conseils du CME

Depuis l'élection du Conseil Municipal d'Enfants, deux conseils ont eu lieu :

- Mercredi 5 Janvier : Visite de la mairie et synthèse des projets évoqués par les enfants lors de leur campagne électorale

- Mercredi 2 Février : Etude des projets et début de réflexion sur leurs réalisations éventuelles

Après analyse, deux grands thèmes ont été retenus:

■ **Faire une piste cyclable pour aller au collège Paul-Emile Victor** : projet qui sera réfléchi dans le cadre d'un projet commun avec la commune de Château-Gontier

■ **Faire des chemins pédestres et botaniques** : travail sur les sentiers existants pour une meilleure signalisation par de nouveaux panneaux.

Prochain Conseil Municipal d'Enfants : Mercredi 16 Mars 2011

## ● Inauguration du minibus

Ce minibus de 9 places est mis à la disposition de la commune, pendant une durée de 3 ans (kilométrage illimité), par la société "Visiocom". Celle-ci a assuré le financement du véhicule par la recherche d'annonceurs publicitaires locaux. Vingt acteurs économiques de la commune ont répondu favorablement à la proposition :

■ Entreprise Béasse

■ Entreprise Chouteau

■ Entreprise Duchesne

■ Entreprise Delorme

■ Entreprise Jérôme

■ Entreprise Houssin

■ Entreprise Bry (Pulsat)

■ Entreprise Marsollier Ferronnerie

■ Anjou Maine Céréales

■ Auto Bilan

■ Les Ambulances Castrogontériennes

■ Magasin Joupi

■ Opticien Afflelou

■ MDPA

■ L'auberge du Prieuré

■ Garage Citroën

■ Serru

■ Groupama

■ Fromageries Perreault

■ Menuiseries Marsollier

Qu'ils soient tous remerciés pour leur investissement, c'est un véritable outil pour toutes nos associations communales mais aussi pour l'accueil de loisirs, le foyer de jeunes, le CCAS...qui profitent d'un moyen de locomotion sur place et à moindre coût (seule la consommation de carburant est due).

Les annonceurs lors de l'inauguration



### Intérêts :

■ Un véhicule neuf pour 3 ans, économique pour la commune.

■ Afficher et véhiculer l'image de marque des entreprises et commerçants locaux sur le territoire.

■ Améliorer les conditions de fonctionnement des différentes associations.

■ Une «promotion» de la commune par l'affichage gratuit de son logo sur le bandeau du pare-brise.

## Abri de jardin, garage, atelier : réglementation

Si votre construction couvre une surface de **plus de 20 m<sup>2</sup>**, vous devez déposer préalablement en mairie, une demande de **permis de construire**. **Sinon**, une **déclaration préalable** de travaux suffit.

Les formulaires correspondants sont disponibles en mairie. Le dossier à déposer devra comprendre selon le cas, un plan de situation, un plan de masse et un schéma extérieur du bâtiment (ou photo catalogue fournisseur), et en plus dans le cas d'un permis de construire, une vue en coupe du projet où figurera le futur abri, les bâtiments existants, le dénivelé et les limites de votre terrain et au moins deux photos permettant de situer l'emplacement de l'abri dans son environnement proche (les limites de votre terrain) et lointain (depuis la rue, le jardin du voisin...).

**Attention**, chaque quartier ou lotissement peut avoir ses propres règles d'implantation, ou de surface maximum pour une annexe par exemple. Avant de vous engager, consultez donc le règlement d'urbanisme applicable à votre propriété (règlement de lotissement ou règlement du Plan d'Occupation des Sols) disponible en mairie.



Pour ceux qui auraient omis de suivre l'une de ces procédures, il est conseillé de se rapprocher des services de la mairie pour envisager une régularisation

## Information

Les services de la DREAL tiennent à rappeler que le **chantier de la Rocade Sud est strictement interdit au public** pour des raisons de sécurité, comme tout chantier. La Commune d'Azé a pour cela pris plusieurs arrêtés affichés sur site pour informer les usagers de cette **interdiction de circulation, y compris piétonne et deux roues**. Sont ainsi concernés le chemin menant de la rue de la Noëtte au Viaduc, la voie verte (ancienne voie SNCF) allant de l'ancien passage à niveau situé sur la RD22 (près du rond-point de la Chapelle) au Viaduc, ainsi que la portion du contre-halage au droit du Viaduc. Ces interdictions de circulation sont valables jusqu'à fin 2011.

### INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Nous vous informons que les inscriptions à l'école maternelle pour l'année 2011/2012 peuvent se faire dès à présent, en mairie, et ce jusqu'au 4 juin 2011.

Apporter le livret de famille.

## Concours de photo insolite 2011

**Vos photographies méritent peut-être un prix!**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 1<sup>er</sup> novembre 2011, la commission animation municipale lance un grand concours de photo insolite prise sur la commune : illusion d'optique, image humoristique, inédite... Celui-ci est ouvert à toute personne habitant Azé.

Les lots seront remis lors de la cérémonie des vœux 2012.

Le règlement du concours est à retirer en mairie.

Lors de vos prochaines balades sur les chemins d'Azé, n'oubliez pas votre appareil photo!

## ► Une nouvelle piste de Bi-Cross



ont été confiées au Cabinet Elizalde de Laval. La Commune se fait également accompagner sur ce projet par Mr Perraguin, référent piste de BMX à la Fédération Française de Cyclisme; toute cette équipe travaillant évidemment

La décision de l'Etat de faire passer la nouvelle Rode Sud de Château-Gontier sur l'actuelle piste de bi-cross, entre le lotissement du Petit Tertre et la Mayenne, a contraint la Commune d'Azé à rechercher un nouveau site d'implantation pour reconstruire un équipement de ce type.

L'emplacement choisi se situe en bordure de la Route de Châtelain (RD 105) entre le Grand Liéru, le lotissement de la Vallée et L'eau Vive, non loin du plan d'eau de la Roche.

L'étude et la surveillance des travaux de réalisation de ce nouvel équipement

en étroite collaboration avec le club local Azé Team Bike.

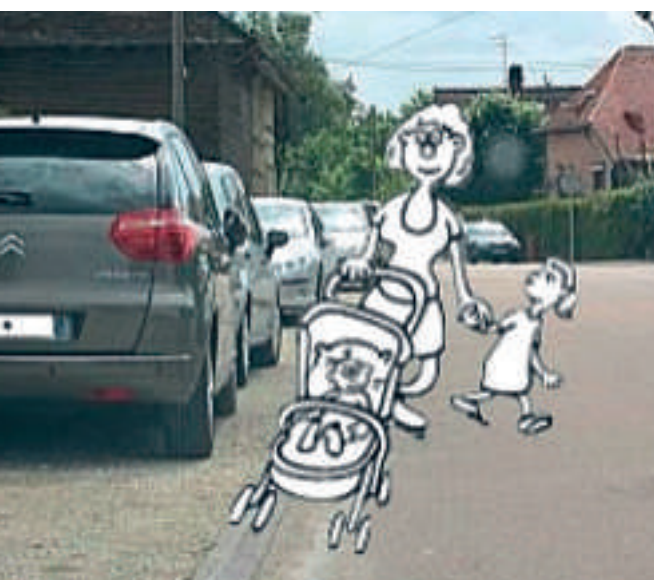
Le projet en cours de mise au point prévoit la réalisation d'une piste de 370 mètres de longueur avec butte de départ, divers buttes, virages relevés et aire d'arrivée, l'ensemble devant être homologué pour des compétitions de niveau national. Il comprend également une aire de stationnement d'une centaine de places, des gradins naturels (du type de ceux du Théâtre de Verdure) pour les spectateurs et enfin un bâtiment sanitaires publics et rangement du matériel du club.

Les services du Conseil Général de la Mayenne ayant indiqué que l'entrée et la sortie directes sur la RD 105 n'offraient pas assez de visibilité et seraient trop dangereuses, l'accès courant pour les entraînements se fera par le lotissement de la Vallée à partir du carrefour aménagé et sécurisé de la Planchette. Toutefois, lors des quelques compétitions organisées par le club, le stationnement du public se fera sur la prairie située au dessus du plan d'eau de la Roche, comme cela se fait déjà pour le feu d'artifice annuel.

Ce projet a été sommairement estimé à 360 000 € TTC, ce qui correspond aux indemnités que la Commune a réussie à obtenir de l'Etat, et aux différentes subventions escomptées.

Enfin, les travaux devraient débuter fin mai, début juin prochain, afin que la piste et son parc de stationnement soient opérationnels à la rentrée scolaire pour la reprise des entraînements du club, le bâtiment étant quant à lui réalisé dans la foulée.

## ► Stationnement sur les trottoirs : où passent les piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite?



L'article R417-9 du Code de la Route précise entre autre que tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à **ne pas constituer un danger pour les usagers**.

Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau.

Tout arrêt ou stationnement dangereux est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

L'article R417-10 du Code de la Route définit les stationnements gênants et précise entre autre :

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

**II. - Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :**

**1) Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.**

**Merci pour eux...**

## LA VIE DES ASSOCIATIONS...

### AZÉ TEAM BIKE

#### LE CH'TI ET LE BMX

Pour préparer la saison 2011, qui a commencé les 26 et 27 février par l'indoor de Caën, 35 pilotes mayennais ont participé à un stage départemental. Ce stage a été encadré par GROUAZEL Damien et BRETON Sullivan, deux pilotes de la DNI.

C'est avec un peu de nostalgie, que le stage s'est déroulé pour la dernière fois sur la piste.

Pour réchauffer le cœur de tous ces pilotes, DEHAIES Christophe (trésorier du club) et son «Comme Daon ch'Nord» nous a préparé des fricadelles et des diverses spécialités nordistes.

En ce qui concerne la nouvelle piste, les réunions se succèdent pour réfléchir à ce nouveau concept. Le budget a été voté, et le dessin de celle-ci voit le jour.



La piste se situera en haut du lotissement «la vallée».

C'est le cabinet d'architecte «Elizalde» qui a été choisi pour l'élaboration des plans, encadré par Mr Rodolphe PERRAGUIN, représentant piste FFC en association avec le club Azé Team Bike.

Les travaux débuteront en juin pour être achevés en septembre 2011.

Les travaux annexes comme le bloc sanitaire ou de rangement seront effectués ultérieurement.

**Renseignements au 02 41 92 12 55**

### AZÉ AUTREFOIS

Un nouveau bureau a été constitué lors de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> décembre 2010. Le nouveau président est Bruno POIRIER, le secrétaire est Claude COGNARD et le trésorier est Louis POIRIER.

L'association, créée en 1998, poursuit l'objectif de constituer des archives sur la vie de la commune : son histoire, son patrimoine, ses coutumes... Au fil du temps, nous avons réalisé des albums photos, des dossiers, des panneaux d'exposition, des livres comme "L'Histoire des Ecoles d'Azé".

Les recherches continuent. D'autres projets sont en cours : élaboration d'un dictionnaire des personnalités d'Azé, rédaction d'une chronique historique depuis 1600...

Si vous êtes aussi passionnés d'histoire locale, venez nous rejoindre, nous aider, nous proposer des thèmes de recherches. Vous serez, c'est certain, chaleureusement accueillis.

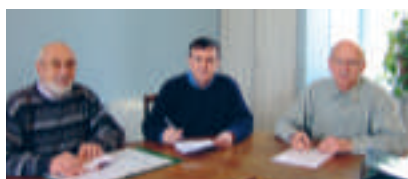
A très bientôt !

Accueil : Salle du Souveron (14h à 17h) le 1<sup>er</sup> mercredi du mois (sauf congés)

#### CONTACTS :

**Bruno POIRIER 02 43 70 06 42**

**Louis POIRIER 02 43 07 31 43**



A gauche à droite: Louis POIRIER (trésorier), Bruno POIRIER (président), et Claude COGNARD (secrétaire)

### AZÉ LOISIRS BADMINTON

Adultes de plus de 18 ans, venez vous essayer à un autre volant le lundi (sous réserve de changement de jour) de 18h à 20h ou de 20h à 22h.

■ Cotisation annuelle :

**10€ (Azéens et Azéennes)**

**15€ (hors Commune Azé)**

#### CONTACTS :

**Président : Mr Quentin**

**02 43 09 26 05**

**Trésorière : Mme Beuvelet**

**06 75 86 03 55**

**Secrétaire : Mme Prel**

**02 43 07 14 51**

**E-mail :**

**azeloisirsbadminton@orange.fr**

### CLUB DE L'AMITIÉ

Voici les activités printemps-été du club

■ **Mardi 26 avril** : Tarot

■ **Mardi 17 mai** : Pétanque cantonale (Château-Gontier Bazouges)

■ **Mercredi 18 mai** : Journée de la forme à Ernée

■ **Les 20, 21, 22 mai** : Concours de belote ouvert à tous (salle Choiseau)

■ **Mardi 24 mai** : Les anniversaires

■ **Lundi 6 juin** : Sortie Terra Botanica (Angers)

■ **Mercredi 22 juin** : Journée récréative de l'Amicale Cantonale à Chemazé

■ **Mardi 28 juin** : Pétanque départementale à Gorron

Au mois de juin, une randonnée pédestre avec pique-nique vous sera proposée. La date vous sera communiquée ultérieurement.

■ **Mardi 26 juillet** : Union Régional de pétanque à Quelaines

**Renseignements au 02 43 07 31 51 (Mme Thérèse GUILLEMIN)**

## LES PETITS LOISIRS D'AZÉ

Les ateliers printemps-été 2011 des petits Loisirs d'Azé:

■ **Scrapbooking** : salle Ariane à 14h ou à 20h, le 28 mars 2011

■ **Anglais** : salle Ariane à 20h (inscription pour la totalité des cours)  
23, 30 mars 2011  
6, 20 avril 2011  
18, 25 mai 2011  
8 juin 2011

■ **Cuisine** : salle Choiseau à 19h30  
24 mars 2011  
14 avril 2011  
12 mai 2011  
16 juin 2011

■ **Atelier Enfants** : salle Ariane à 14h  
16 mars 2011

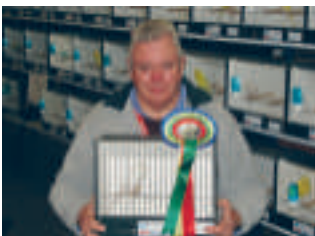
Pour une meilleure organisation, inscriptions 8 jours avant la date de l'atelier :  
02 43 07 20 11 - 02 43 70 49 41  
02 43 70 88 81 - 02 43 06 20 77

## AOA 53

L'Association Ornithologique Azéenne 53 a très bien commencé l'année 2011 en participant au Mondial des oiseaux qui a eu lieu en France, à Tours, fin janvier.

Le président de l'AOA 53, Roger LAUTRU, était présent en tant que bénévole et exposant, et a présenté 10 de ses meilleures perruches ondulées standard (appelées aussi perruches Anglaises).

Il a remporté un Titre de Champion du Monde et la médaille d'or avec une perruche perlée double facteur série bleue (c'est un oiseau tout blanc aux yeux noirs), avec 92 points et meilleur oiseau de la série.



## AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le loto annuel de l'APE et de l'ES Basket s'est déroulé le samedi 19 février. De beaux lots ont été gagnés dont le bon d'achat de 500€ par une collégienne de Segré. Un soin massage-modelage a été remporté au loto surprise par une autre jeune fille. La chance était aux jeunes au cours de cette soirée avec une bonne participation pour le tirage du loto des enfants. La prochaine manifestation de l'APE sera la **fête champêtre** le

**dimanche 26 juin** avec une tombola et de nombreux jeux : tirs au but, structures gonflables... sans oublier le spectacle et la chorale des enfants.



## FOLK AZÉ

La section **Folk'Azé** vient tout juste de voir le jour en septembre 2010 sous l'égide de l'association OSCAL.

Son objectif est d'initier, de faire découvrir et de transmettre une partie du patrimoine des danses folkloriques associées aux différentes musiques traditionnelles ou actuelles.

Et ainsi, pouvoir mettre en pratique les différentes danses apprises lors de bals folkloriques, de fest-deiz ou de fest-noz.

L'apprentissage des danses se fait dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur.

C'est ouvert à tous, seul ou en couple avec ou sans expérience en danses folkloriques.

**Tous les lundis soirs de 20h30 à 22h00 à la salle du Pont Perdreau à Azé**

**(Hors période de vacances scolaires)**

Les prochaines séances :

21 et 28 mars 2011

4, 11 et 18 avril 2011

9, 16, 23, et 30 mai 2011

La gestion et le suivi de trésorerie sont assurés par Mme Herviaux Sylvie et la présidence revient à Mme Hervé Marie-Christine.

L'animation des cours est assurée par Mr Bellanger Patrick, et ce depuis 9 ans.

Pour tous renseignements sur les formalités d'inscription et d'adhésion à l'association **FOLK'AZÉ**, se mettre



en relation avec Marie-Christine HERVÉ au 02.43.70.34.17 ou auprès de Sylvie HERIVAUX au 02.43.07.89.50.

**Tarifs 2010/2011**

**3€ (Carte d'Adhésion)  
+ 60€ (Cotisation)**

**Nos projets :**

- Stage de danse irlandaise en cours de programmation

- Fest-Noz du samedi 2 avril 2011

- Intervention lors d'une ou deux séances d'un groupe de musiciens sonneurs.

**FEST-NOZ :**

FOLK'AZÉ organise un Fest-Noz, pour soutenir les actions de Dégué-Dégué Mali,

■ le samedi 2 avril 2011 à 21h00 à la salle polyvalente des Azélines à Azé avec les groupes "AGORA SONNERIEN" (groupe de sonneurs breton/mayennais) et "ESTRAN" (groupe de musique celtique).

Entrée : 6€, gratuit pour les moins de 12 ans

■ L'après-midi, de 14h00 à 16h00 : initiation à la danse

Entrée : 1€, salle polyvalente des Azélines

## ◆ DES MANIFESTATIONS

AGENDA

### mars

**19** Soirée Es Azé Football, à la salle polyvalente des Azélines

**26** Exposition oiseaux, AOA 53, à la salle polyvalente des Azélines

### avril

**2** Fest-noz, à 21 h, à la salle polyvalente des Azélines

### mai

**7** Cérémonie de commémoration, au Monument aux morts

### juin

**4** Spectacle de fin d'année de La Mandragore, à 20h30, à la salle polyvalente des Azélines

**18 - 19** Azé en fête

### ERRATUM

#### RECTIFICATION CALENDRIER DE COLLECTE DU "BOURG D'AZÉ"

Nous vous informons que le mardi 16 août 2011, seule la collecte de sacs jaunes aura lieu.  
Informations complémentaires: [www.trilogicinfo.fr](http://www.trilogicinfo.fr) ou au 02 43 09 55 88

#### LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Bénéficiez d'une aide financière de 15€ pour l'acquisition d'un composteur!

(Sur présentation de la facture acquittée et d'un Relevé d'Identité Bancaire en mairie)

**N'hésitez pas à vous ravitailler toute l'année au marché hebdomadaire du mardi après-midi, de 16h à 19h au centre commercial Saint-Aventin.**

#### UN PETIT RAPPEL...

Pour la tranquillité de tous, veillez à respecter les **horaires autorisés** pour vos travaux de bricolage et de jardinage (tondeuse, etc...).

Ils ne peuvent être effectués QUE :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

#### POUR CONTACTER LES SERVICES DE LA MAIRIE

Mairie d'Azé • B.P. 30019 • 53201 AZÉ Cedex  
Tél. 02 43 70 44 00 • Fax 02 43 70 00 18  
E-mail : [mairie.aze53@orange.fr](mailto:mairie.aze53@orange.fr)  
Site internet : [www.aze-53.fr](http://www.aze-53.fr)